

Parc de la Brenne : le paysage dans le viseur

Un Observatoire photographique participatif du paysage a permis de sensibiliser les habitants aux évolutions de leur territoire et d'accompagner les élus dans les politiques d'urbanisme.







Thématique : Urbanisme et paysage



Les plus-values : Stimuler la participation ; aider les élus à la décision en matière d'urbanisme.





J. Emeriau -

ans le Parc de la Brenne, le paysage évolue sous l'œil des habitants. Grâce à la mise en place d'un Observatoire photographique participatif du paysage (OPPP), ceux-ci ont pu porter un regard plus aiguisé sur les transformations de leur territoire. Ce dispositif participatif a aussi servi d'aide à la décision aux élus pour élaborer les documents d'urbanisme. Outil de sensibilisation et de concertation, il contribue ainsi à la préservation des paysages du quotidien, élément clé de la qualité de notre cadre de vie.

L'idée de l'OPPP de la Brenne est née d'une étude interrogeant les tendances d'évolution des paysages, réalisée sur l'ensemble des unités paysagères du Parc entre 2000 et 2013 par le bureau d'études À ciel ouvert et captant la perception des habitants. Une thèse1 réalisée entre 2009 et 2013 par Claire Blouin, ingénieur paysagiste, accompagnée par Dany Chiappero, responsable du pôle Patrimoine culturel Paysages Urbanisme, a permis de modéliser cette forme « d'observation habitante ». Place du village, vignobles, arbre isolé, bocage... Les participants étaient invités à choisir un point de vue, à le photographier à des pas de temps différents et à légender leurs photos afin d'en saisir les mutations dans la durée. « Le bocage, par exemple, est menacé par la déprise agricole, le remembrement, les sécheresses... mais il reste très bien préservé et entretenu dans certaines zones du Parc. C'est un des paysages qu'on souhaite observer, suivre et défendre », précise Agathe Paccaud, chargée de mission paysage et urbanisme au Parc depuis 2022.



Pour animer cet observatoire participatif, ateliers, concours photos sorties ont été organisés, avec l'appui de photographes professionnels. collectif s'est formé à partir de 2013, pour poursuivre « la veille ». En 2015, le projet « Les Veilleurs du paysage » permet de poursuivre l'expérience. Les images ont fait l'objet d'expositions, de projections, ou encore d'une diffusion sur un site web dédié, géolocalisant des dizaines de clichés sur une carte du Parc naturel régional. Aux côtés des champs ou des rivières, on y trouve des photos plus critiques : un pylône de ligne à haute tension (« dégradation du paysage avant-après »), une clôture vide (« adieu la haie »), des déchets près d'un hangar agricole (« pitoyable abandon de polymères »)... Un projet, baptisé « les Réveilleurs du paysage », a par exemple été mené avec les scolaires et associations locales, donnant lieu à divers

BLOUIN-GOURBILIÈRE, C., 2013. L'élaboration d'images "paysages" habitantes : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne (Indre, France). Thèse de doctorat : Géographie et aménagement de l'espace : Université d'Angers - Agrocampus Ouest, Centre d'Angers, 567 p. https://theses.hal.science/tel-00873706/

ateliers photos et sensoriels (comme un rendez-vous hivernal à 5h du matin dans un paysage de Brenne, au milieu des cris d'animaux, pour une ambiance magique). Enfin, un observatoire communal a mis le focus sur les évolutions avant et après certains aménagements dans des villages et dans le cadre d'un PLU.

Au final, cet OPPP a produit quelque 400 clichés, dont 52 ont été sélectionnés par trois jurys composés d'habitants, de professionnels de l'aménagement, d'élus et de techniciens du Parc, afin de créer un « itinéraire photographique ». En veille pendant quelques années, l'observatoire doit aujourd'hui être relancé. « La difficulté

de l'OPPP est qu'il doit durer pour voir le paysage évoluer, ce qui nécessite d'assurer le suivi et l'animation dans le temps », relève Agathe Paccaud.

Politiques d'urbanisme

Cet Observatoire photographique a par ailleurs été mis à profit pour nourrir la réflexion des élus dans le cadre des politiques d'urbanisme. Il a notamment servi à mieux prendre en considération certains paysages emblématiques dans le cadre d'un plan de paysage en appui à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Brenne Val de Creuse, validé en 2021. « Il y avait un réseau d'habitants déjà formés et sensibilisés au paysage, susceptibles de donner aux élus leur avis sur ces enjeux », souligne Agathe Paccaud.

Sur ces deux territoires, le Parc a conçu des Plans de paysage associés à l'élaboration des PLUi. Ces documents incitatifs ont permis de recenser et de cartographier des paysages d'intérêt patrimonial afin d'encourager leur protection. « Les Plans de paysage ont pu mettre en valeur des

secteurs sensibles qui se sont traduits, dans le règlement du PLUi, par un périmètre de protection, par exemple une Zone agricole de protection paysagère et écologique », précise Agathe Paccaud.

Ces Plans de paysage ont aussi impulsé diverses actions. Celui de l'intercommunalité Mova, lancé en 2022 sous le nom de « L'arbre et la vallée, paysans et habitants, pour un avenir commun », s'est ainsi accompagné d'une étude phyto-historique sur l'évolution du chêne pédonculé, qui dépérit sous le coup des canicules et des sécheresses. La démarche d'OPPP a également inspiré différentes actions participatives dont un observatoire photographique des arbres qui s'appuiera sur cette étude et un concours de « photos habitantes ». Selon Agathe Paccaud, « cela permettrait de sensibiliser les élus et les agriculteurs à la gestion actuelle et future du bocage, à l'entretien de ces arbres, aux essences les mieux adaptées pour les remplacer... et éventuellement d'intégrer certains arbres au PLUi pour les protéger ».



Inventer demain de l'observatoire participatif en Brenne https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU

Q ZOOM

Qu'est-ce qu'un Observatoire photographique du paysage ?

L'Observatoire photographique du paysage est un outil déployé par le ministère de la transition écologique dès les années 1990, liant la photographie aux évolutions du territoire : étalement urbain, construction d'une infrastructure, effets du changement climatique, recul du trait de côte... Le principe : réaliser des séries photographiques du même point de vue, dans la durée. Ce corpus crée un état des lieux, un suivi dans le temps, mais aussi une mémoire des paysages de France. Les OPP permettent d'analyser les mécanismes de leurs mutations, d'évaluer l'impact des politiques d'aménagement et d'urbanisme, et de les orienter. Ils sensibilisent le grand public à une culture du paysage, et constituent un support de concertation avec les élus. On compte aujourd'hui près d'une centaine d'observatoires, dont près d'un tiers dans les Parcs naturels régionaux.



Référence du site Internet dédié : http://veilleursdupaysage.fr



3 QUESTIONS

À ELISABETH DUBRAC, ÉLUE LOCALE ET MEMBRE DES « VEILLEURS DU PAYSAGE »

Comment avez-vous participé aux veilleurs du paysage? On s'est inscrits aux veilleurs avec mon club photo. Chacun des participants a choisi un site, qu'on a été photographier à différents moments de l'année. Pour ma part, j'ai choisi un point de vue sur les vignes, à la sortie du village. J'ai aussi participé à des ateliers avec un photographe pro : on partait d'une photo d'archive dans un village, et on essayait de reproduire le même point de vue, ce qui est difficile car tout a bien changé en cinquante ans!

Qu'est-ce que cela vous a apporté?

C'était intéressant de confronter l'avant et l'après, et de discuter entre nous de ce qu'on aimait ou non. Dans mon village par exemple, on a pointé les fils électriques qui n'ont pas été enterrés, et sont très visibles sur les photos ! On a pu aussi observer des changements très rapides, comme l'arrachage d'une haie, l'agrandissement d'une parcelle agricole... Cette démarche nous a incités à être dans l'observation, à porter un regard plus critique sur les paysages qui nous entourent, et à prendre conscience de leurs évolutions. On se rend compte aussi que ces paysages résultent en partie des activités humaines, comme l'élevage, et qu'il faut les entretenir et les protéger. Ils n'appartiennent pas seulement à ceux qui possèdent la terre, mais à tous.

Cet OPP a-t-il eu un impact sur les politiques d'urbanisme?
Cet observatoire a été pris en compte dans le Plan de paysage, et dans le PLUi de ma communauté de communes. Il nous a permis de donner notre avis sur ce qu'on souhaitait conserver ou améliorer autour de nous, et de faire un retour aux élus locaux.



Méristème, les belles histoires des Parcs qui se partagent et se multiplient.

Méristème du grec *meristos*, partagé : tissu végétal indifférencié, dont les cellules se divisent activement, permettant ainsi la croissance de la plante et sa différenciation. Ces actions expérimentales ou innovantes constituent ces cellules de base qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. Elles ont été rédigées par **Angela Bolis**, mises en page par **Camille Garnier**.

de France Retrouvez-les sur www.parcs-naturels-regionaux.fr